



Parisactualités

L'économie au service de l'emploi



Parisservices

Une Charte pour le sport



Pariscultures

Le devoir de mémoire

à Paris

Le magazine d'information de la Ville de Paris

Janvier - Février - Mars 2005 N°13



**SUPPLÉMENT
SPÉCIAL**

Des Jeux pour tous, tous pour les Jeux

1 Parisactualités

àParis

Le magazine d'information de la Ville de Paris

MAIRIE DE PARIS

Direction Générale de l'Information et de la Communication

Directeur de la Publication

Jean-François Poyau

Comité éditorial

Laurent Fary, Jérôme Grand, Philippe Lasnier,
Jean-François Poyau, Anne-Sylvie Schneider,
Patrice Tourne

Directeur de la Rédaction et Rédacteur en chef

Patrice Tourne

Rédactrice en chef adjointe

Isabelle Dumas Vorzet

Rédaction

Marine Batiste, Dominique Feix, Christine Jehanno

Assistants de rédaction

Thérèse Boisard, Julie Quitellie, Muriel Tiar

Service Photo

Raymond Mesnildrey,
Henri Garat, Sophie Robichon, Marc Verhille

Ont participé à ce numéro

Mathilde Blottière, Buzz, Cabu, Hélène Caure,
Tony Frank, Florence Ganivet, Laurence Gay,
Sacha Lenormand, Sandrine Nourissat

Avec la collaboration des personnels, des directions et des services de la Mairie de Paris

Mise en page, réalisation et photogravure

vu intégral Paris
d'après maquette d'origine
Quentin Design Paris

Direction artistique

Sabine Hartmann pour vu intégral

Impression

Maury Imprimeurs



Crédits

Couverture: N. Cotto / Paris 2012; P.Hoareau;
S. Lenormand; Coll. CDJC.
L. Abitbol (11); Th. Ardouin / Cité de la Musique (41);
C. Balet / Paris Tourist Office (17, 18); Buzz (12, 18, 23, 26, 28);
Cabu (4); G. Demarque (39); T. Frank (28); D. Gander-Gosse
(13, 29); J. Millet (3); Ph. Gramard (29); Ph. Guerillot (38);
P.Hoareau (17, 20); Ph. Joffre/PMVP (40); J.C.Leforestier (39);
S. Lenormand (5, 7, 8, 9, 19, 27, 32, 33, 34); H.Lewandowski
/RMN (40); R. Mesnildrey (19, 20, 21, 22, 23, 24);
Panstwoweego / Muséum Oswiecimie (36); D. Ponsard (31);
S. Robichon (6, 9); Y. Toyment (30); Yoni (41); D.R. (10, 28,
29, 31, 38, 39, 41); Coll. BPK (37); Coll. CDJC (35, 37); Coll.
Mi-octobre (41); Coll. Ville/RATP (25); Coll. Mairie
Montreuil (13); Coll. Office Tourisme & Congrès Paris (19).
àParis n° 12: S. Lenormand/Université Paris 6 et
M. Curie (39).

Le magazine àParis est imprimé à 900 000 exemplaires
Dépôt légal des parutions.

àParis existe aussi en version braille et en cassette audio

Association Donne-moi tes yeux,
tél. 01 47 05 40 30

Pour contacter àParis

Téléphone: 01 42 76 79 82

Fax: 01 42 76 79 95

Courriel:
magazineaparis@paris.fr

Adresse: àParis, Hôtel-de-Ville,
75196 PARIS RP

Retrouvez tous les numéros
du magazine sur www.paris.fr



Pages 6 à 9
dossier

L'économie au service de l'emploi

Pages 10 et 11

brèves...

Soutien à l'Asie du Sud-Est
Un budget solidaire

Pages 12 et 13

le point sur...

Paris se rapproche de sa banlieue

Pages 14 à 16

tribunes politiques

2 Paris services



Pages 18 et 19
zoom

Tourisme: Priorité à l'accueil

Pages 20 et 21 **sport et loisirs**

La Charte des valeurs éducatives du sport
Tout pour la musique

Page 22 **crèches**

Du bio dans les assiettes

Page 23 **famille**

Devenir parents d'accueil

Pages 24 et 25 **vie quotidienne**

Page 26 **pratique**

3 Paris parisiens



Pages 28 à 31

**vie de
quartiers**

Pages 32 et 33

la balade
Passages secrets

Page 34

portrait
Danielle Huèges,
la carte de la deuxième chance

4 Paris cultures



Pages 36 et 37
événement

Le devoir de mémoire

Pages 38 et 39

spectacles
Théâtre

Pages 40 et 41

sortir
Expositions, musique, danse

Page 42
lire, écouter, voir

Page 43
bien vu

Les premiers jours de 2005 ont été marqués par le terrible drame survenu en Asie du Sud. Face à cette tragédie, notre cité s'est mobilisée afin d'exprimer solidarité et amitié aux victimes, tous ces peuples confrontés au chaos ainsi qu'à l'ensemble des Parisiens - quelle que soit leur nationalité - qui ont été atteints par cette tragédie.

Collecte de dons dans les mairies d'arrondissement, mise à la disposition de la Croix Rouge de plus de 700 000 litres d'eau potable, mise en place d'une cellule psychologique du SAMU pour les personnes touchées et vote au Conseil de Paris d'une subvention destinée aux ONG mobilisées à cette occasion : cet élan se poursuivra bien entendu, tant les besoins sont immenses, mais dès à présent je tiens à saluer la formidable réaction des citoyens, à la mesure d'un événement dont les images resteront à jamais gravées dans nos esprits.

En tant que co-président de l'association internationale CGLU (Cités et gouvernements locaux unis), j'ai également pris l'initiative d'une réunion exceptionnelle à Paris, associant des capitales européennes et mondiales, et visant précisément à coordonner l'aide à destination des populations sinistrées. Les maires présents ont pu identifier des lignes d'action très concrètes. Je citerai en particulier le fait que chaque élu local dans chacune des villes impliquées, puisse parrainer un enfant d'Asie. Autre "piste" retenue : constituer, dans un souci d'anticipation, une capacité de réaction rapide municipale, permettant, via notre association, de mobiliser à l'avenir des techniciens et experts pour le compte de l'ONU en cas de catastrophe de ce type.

Terrible début d'année, donc, mais espoir néanmoins que 2005 puisse rimer avec paix, dialogue et progrès. Sur le plan national, le contexte est préoccupant : chômage élevé, baisse du pouvoir d'achat des ménages, précarité accrue, crise du logement. C'est pourquoi notre collectivité, dans son champ de compétence, prendra toutes ses responsabilités. La solidarité demeurera d'ailleurs la priorité absolue de notre action, le moteur indispensable de la dynamique de Paris.

à Paris janvier-février-mars 2005



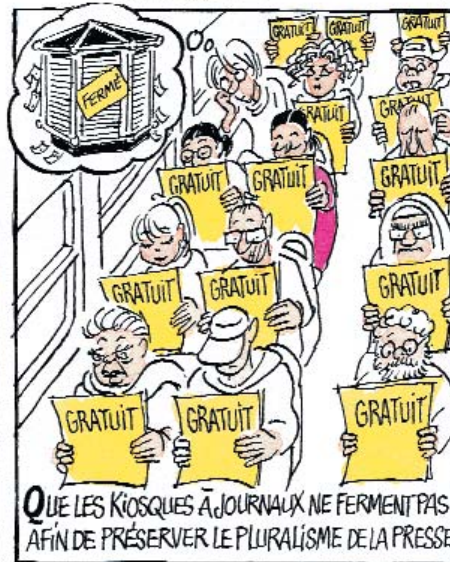
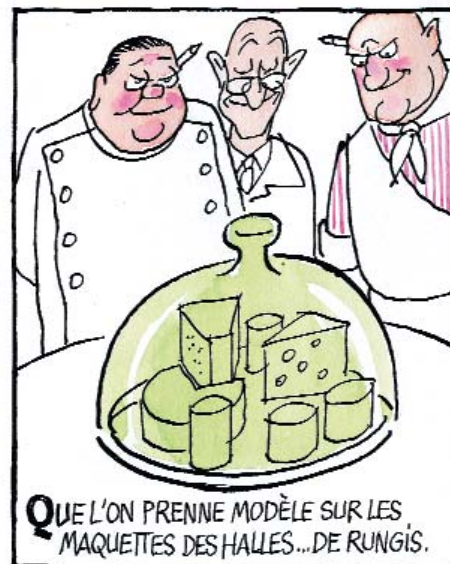
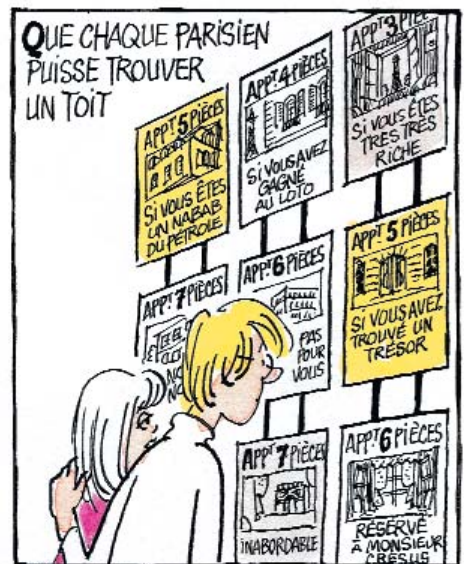
Bertrand Delanoë
Maire de Paris

Dans cette optique, nous restons attentifs aux attentes et aux propositions des citoyens, qui doivent être en capacité d'inspirer et d'orienter les décisions qui influent sur le devenir de notre ville. C'est le sens et la portée d'une démocratie participative qui imprime son mouvement à Paris depuis trois ans. Faisant fi des polémiques politiciennes ou des mensonges grossiers qui appauvrissent notre débat public, ce dialogue indispensable avec la société parisienne constituera à nouveau, en 2005, notre référence essentielle dans la gestion de cette ville.

Mais 2005 marque aussi - évidemment - la décision finale du Comité international olympique qui, le 6 juillet prochain, désignera la ville hôte des Jeux olympiques et paralympiques de 2012. J'ai déjà eu l'occasion d'écrire ici l'importance de ce choix pour l'évolution de Paris et le rythme d'avancement de certains projets d'aménagement majeurs. Les mois à venir nous permettront largement d'y revenir. Mais à l'aube de cette nouvelle année, je forme le vœu d'un succès pour notre cité, de l'honneur qui lui serait fait et de l'enthousiasme que nous aurions ainsi à partager.

A chacune et à chacun, je souhaite que 2005 apporte bonheur et prospérité, contribuant à la réalisation de ces projets et de ces rêves qui ont vocation à devenir réalité...

Mes vœux pour 2005



Dossier 6 à 9

Brèves 10 et 11

Le point sur... 12 et 13

Tribunes politiques 14 à 16

1
Parisactualités



*L'économie
au service de l'emploi*

Aide à la création d'entreprise, pôles de compétitivité, plan local d'urbanisme, la Ville soutient les entreprises pour développer les emplois. ▶ ▶ ▶

L'économie au service de

Grâce à des mesures incitatives, les entreprises reviennent à Paris et relancent l'activité économique. Mais la municipalité va plus loin et prépare déjà l'équilibre nécessaire de la ville de demain.



Le forum "Paris pour l'emploi" a rassemblé, en octobre dernier, 280 entreprises et plus de 40 000 visiteurs.

Contrairement à certaines idées reçues, Paris reste compétitive et attractive. En 2003, la ville accueillait 301 000 entreprises (dont 22 658 nouvelles, soit une hausse de 2,11 % par rapport à 2002). Pour une entreprise qui disparaît, ce sont 1,41 qui se créent. Une attractivité d'autant plus importante que Paris reste la ville référence

pour l'organisation d'événements internationaux, salons, congrès...

Pour accompagner cette tendance, l'agence Paris Développement* œuvre à la promotion économique mais aussi à l'émergence de pôles de compétitivité innovants, en particulier dans les secteurs du numérique, de la santé et du design. Elle accueille et conseille

les entreprises étrangères qui cherchent à s'implanter à Paris. L'agence a récemment réalisé un bilan au sein des incubateurs publics, structures d'hébergement qui offrent des services mutualisés aux jeunes entreprises. Sur 168 projets accueillis à ce jour, 116 sociétés ont été créées, soit un taux de réussite de 69 % et la création

l'emploi

de 799 emplois. Après cette phase de création, les entreprises peuvent évoluer seules ou bénéficier des pépinières (Paris Biopark, Paris Cyber Village).

Coup de pouce aux créateurs d'entreprise

L'agence organise aussi des événements : les "Matinales" sont ainsi devenues un rendez-vous d'information et d'échange mensuel pour les créateurs ; quant au Grand Prix de l'Innovation, il récompense chaque année un projet à fort potentiel.

L'an dernier ce concours a primé la société Léosphère, qui a mis au point une technologie de mesure de la qualité de l'air. Les deux frères à l'origine de cette société sont installés à l'incubateur Paris Innovation. Ils ont signé leur premier contrat en octobre 2004. Lors d'un voyage en Chine pour exporter leur technologie, ils ont constaté que la crédibilité de leur

projet tenait aussi à l'image positive de Paris à l'international.

D'autres dispositifs, comme la couveuse d'entreprise de la Boutique de Gestion ou encore les Maisons du Développement Economique et de l'Emploi (voir encadré page 8), aident les créateurs d'entreprises quel que soit le secteur d'activité.

Après dix ans d'expérience en tant que chef opératrice son avec le statut d'intermittente, Christine décide de

prendre les choses en main. Elle fréquente alors la Boutique de Gestion pendant six mois afin de monter son projet et finit par créer sa propre société en novembre 2003. Un studio de montage son de la taille d'un ordinateur portable lui permet d'être mobile. Avec cette idée, elle a remporté le concours "Talents d'entreprise" organisé par la Boutique de Gestion. Un coup de pouce qui lui a redonné confiance. D'autant qu'elle a réussi à réaliser les objectifs qu'elle s'était fixés pour la première année. Elle travaille encore chez elle, mais commence à penser à trouver un local.

Christine a créé son entreprise avec l'aide de la Boutique de Gestion.



à Paris janvier-février-mars 2005



Maquette du futur hôtel d'entreprises Paris Biopark réservé aux biotechnologies sur le site Paris-rive-gauche.

Le Plan local d'urbanisme, un atout pour l'emploi

Pour aider les jeunes entreprises à s'installer, la Ville a mis en place une bourse aux locaux. Des surfaces en pied d'immeubles (de 30 à 200 m² dans Paris) bénéficient de loyers modérés à partir de 100€/m². Pour obtenir un crédit, l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) peut se porter caution.

A plus long terme, il faut aussi réfléchir à l'évolution de la ville. C'est le rôle du Plan local d'urbanisme (PLU). Réalisé par les élus parisiens autour de 3 priorités : l'emploi, le logement et le cadre de vie, le PLU doit permettre aux entreprises françaises et internationales de se développer à l'intérieur de la capitale. ▶▶▶

▶▶▶ Pour cela, la municipalité entend les aider à se moderniser quelle que soit leur adresse dans Paris. Les activités sont incitées à s'implanter dans les zones où l'emploi manque. D'ici 2015, 120 000 emplois sont attendus aux portes de Paris, principalement dans l'est et le nord de la capitale et aux abords des gares parisiennes.

L'enjeu d'une ville est avant tout l'équilibre. Or sans la création d'espace pour accueillir les entreprises, où seraient embauchés les Parisiens? De plus, travailler à une distance raisonnable de son lieu de résidence permet d'améliorer la qualité de vie, mais aussi de limiter les transports et la pollution induite.

Prime à l'insertion

Au-delà de ces nouveaux projets, un Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) a été lancé dans les 18^e et 19^e arrondissements. Il s'agit d'une aide destinée

L'incubateur Paris Innovation de l'agence Paris Développement accompagne les créateurs d'entreprise dans leur projet.



MAISONS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

Accueillir et accompagner

Lorsque Patrick, cadre de 45 ans, pousse la porte de la Maison du Développement Economique et de l'Emploi du 19^e arrondissement, il le fait sans conviction. Mais dès son premier rendez-vous, il se sent écouté par son interlocutrice. Elle l'oriente alors vers le dispositif Cap parrainage. Patrick



Patrick a bénéficié du dispositif Cap parrainage.

rencontre rapidement son parrain, responsable du recrutement et de la gestion des carrières chez Kompass et bénévole pour Cap parrainage, qui reprend intégralement son CV. Alors que Patrick croyait que le barrage était dû à son âge, il obtient enfin des entretiens en envoyant son nouveau CV. Assez vite, il est embauché dans la société qui l'intéressait et, de surcroît, la plus proche de chez lui.

Les cinq Maisons du Développement Economique et de l'Emploi accueillent aussi bien les demandeurs d'emploi que les salariés et les créateurs d'entreprise. Lieux d'information et de conseil, elles ont reçu 49 000 personnes en 2003. Pour les créateurs d'entreprise, elles proposent des activités d'accompagnement (viabilité du projet, aspects commerciaux, juridiques, financiers...).

En matière de recherche d'emploi, outre un accès gratuit à Internet, elles offrent un bilan de parcours professionnel afin d'évaluer les besoins spécifiques à chaque profil.

spécifiquement aux personnes les plus défavorisées pour leur permettre de retrouver un emploi. Grâce à des fonds européens, une vingtaine d'agents vont être recrutés pour encadrer 1500 personnes, la première année, dans le but de permettre le retour à l'emploi d'au moins la moitié d'entre elles.

Enfin, partant du double constat de la coexistence d'un vivier de cadres seniors expérimentés sans emploi et de personnes en situation de grande précarité ayant besoin d'être réinsérées, la Boutique de Gestion inaugure une couveuse spécifique pour la création

d'"entreprises d'insertion", qui restent insuffisamment développées malgré le triplement des aides de la collectivité parisienne. Un moyen de réconcilier économie et solidarité. ■

* Renseignements sur www.parisdeveloppement.com

Et sur paris.fr

Retrouvez les informations sur la création d'entreprise, les Maisons du Développement Economique et de l'Emploi, les Boutiques de Gestion... sur www.economie.paris.fr

Des forums pour l'emploi

"Paris pour l'emploi" permet la rencontre entre demandeurs d'emploi et entreprises qui recrutent. Dans les arrondissements, de telles initiatives se développent.



Moment de rencontre privilégié entre toutes les bonnes volontés, le forum "Paris pour l'emploi" donne un coup d'accélérateur à la recherche d'emploi. Sa première édition, en octobre 2003, a rassemblé pendant deux jours 220 entreprises et quelque 25 000 visiteurs, permettant 3 057 embauches.

Des contacts ciblés

En 2004, 280 sociétés ont rencontré 41 000 visiteurs. Parmi les premiers résultats, l'exemple de Sébastien, 27 ans, diplômé de l'École hôtelière de Lausanne. Dans le cadre de sa recherche d'emploi, il se rend au forum pour récolter des informations et prendre des contacts. Il rencontre alors la responsable des ressources humaines de la société des Frères Blanc (restaurateurs parisiens à la tête d'une douzaine de grandes brasseries), qui conserve son CV. Le lendemain, le directeur du Groupe lui propose un entretien. Une semaine plus tard, Sébastien commence à travailler comme maître d'hôtel

à l'Alsace, sur les Champs-Élysées. Le poste est un peu en dessous de ses qualifications, mais il le voit comme un tremplin.

A côté de ce forum annuel, chaque arrondissement organise des événements ciblés sur des secteurs d'activités particuliers ou destinés à des publics spécifiques. Un forum spécialisé dans l'aide à la personne (enfance, personnes âgées...) sera organisé le 10 mars prochain dans le 20^e arrondissement. ■

➔ **Retrouvez toutes les informations concernant le forum "Paris pour l'emploi" sur www.carrefoursemploi.org**

Sébastien a trouvé son emploi lors du dernier forum.



INTERVIEW

“ L'international et la proximité ”

à Paris : Quelle est la situation économique de Paris aujourd'hui ?

Christian Sautter : Certes le taux de chômage de 11,4 % reste encore élevé, mais Paris est parvenue à réduire le nombre de chômeurs de 3 % au cours de l'année 2004, contrairement à la tendance française. Je veux encourager la dynamique parisienne et faciliter l'arrivée de nouveaux entrepreneurs. Le futur Plan local d'urbanisme doit permettre de rénover et de moderniser des milliers de mètres carrés de bureaux en les équipant des dernières technologies de l'informatique disponibles. A la périphérie de Paris, des "territoires de projets" sont réhabilités dans une optique de développement durable. D'un point de vue économique, il s'agit de favoriser l'équilibre entre habitations, bureaux, commerces et services de proximité. Deux priorités me tiennent à cœur : développer l'image de Paris à l'international et favoriser l'emploi de proximité.

Parlez-nous de cette dimension internationale ?

Paris est la première métropole économique de la zone euro. C'est une véritable technopole, elle compte 25 000 chercheurs, des universités, des laboratoires prestigieux, mais aussi les sièges de grandes firmes. Je veux rendre cette performance plus visible et aider la création d'entreprises dans les biotechnologies, mais aussi dans les technologies de l'information et dans la création et le design. L'ouverture en 2006 de Paris Biopark illustre ce nouveau cap. La santé et le numérique sont au cœur du devenir économique de notre cité.

Que comptez-vous faire pour l'emploi de proximité ?

Pour exister, une grande métropole a besoin de services de proximité, qui sont un gisement d'emplois formidable pour les gens peu diplômés. Je veux donc tout faire pour développer les services aux personnes, aux familles, les services d'accueil ou de nettoyage. J'aimerais aussi favoriser la création d'entreprises d'insertion, notamment en encourageant les cadres seniors qui ont perdu leur emploi à monter leur structure pour partager leurs compétences et leur expérience.



Christian Sautter, adjoint chargé du développement économique.

CITOYENNE D'HONNEUR



Bertrand Delanoë a remis symboliquement, le 10 décembre dernier, le titre de Citoyenne d'honneur de la Ville de Paris à Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix en 1991, afin de rendre hommage à son combat pacifique en faveur de la démocratie en Birmanie. A ce jour, Aung San Suu Kyi, est toujours assignée à résidence à Rangoon, la capitale birmane.

LABEL PARIS EUROPE

À l'occasion de sa 3^e édition, le label Paris Europe s'adresse à toutes les associations parisiennes qui désirent mettre en place des projets culturels euro-

péens à Paris ou dans d'autres capitales européennes. Les conditions de participation ainsi que les fiches de candidature sont disponibles sur www.paris.fr. Les dossiers doivent être envoyés avant le 15 février 2005 à : Mairie de Paris – DGRI – Label Paris Europe 9, place de l'Hôtel-de-Ville, 75196 Paris RP. La remise des prix aura lieu le lundi 9 mai 2005, à l'Hôtel de Ville de Paris, à l'occasion de la Journée de l'Europe.

➔ Rens. au 3975 (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe).

UN PROJET POUR LES HALLES

Le 15 décembre dernier, le maire de Paris a annoncé le choix de l'architecte français David Mangin et de son équipe pour le réaménagement du quartier des Halles (1^{er}). Sa proposition d'organisation urbaine permet de réinsérer le Forum dans la ville, de retisser les liens avec les quartiers qui le bordent, de conserver ou rétablir des perspectives, d'améliorer les accès et la sécurité en particulier au sein du pôle de transport. Elle fait la part belle au jardin organisé autour d'une promenade centrale. Des interventions artistiques viendront l'enrichir. Pour couvrir le Forum, il est prévu de réaliser un carreau élégant, léger, lumineux qui donnera lieu à un concours international dont le cahier des charges sera élaboré avec David Mangin.

➔ Retrouvez le projet d'aménagement des Halles sur www.paris.fr

Soutien à l'Asie du Sud-Est

Détails du dispositif de soutien de la Ville de Paris après le raz-de-marée.

Les hommages aux victimes

Le 28 décembre dernier, le maire de Paris, a tenu, au nom des Parisiens et en son nom personnel à exprimer des condoléances à l'ensemble des pays meurtris par ce drame. Puis, à l'occasion du traditionnel rassemblement du 31 décembre sur les Champs-Élysées, Bertrand Delanoë a souhaité, pour rendre hommage aux victimes, que l'avenue des Champs-Élysées et la place de la Concorde soient revêtues de crêpe noir. Enfin, il a convié les élus de la capitale à se réunir le mercredi 5 janvier dans l'enceinte du Conseil de Paris afin d'y observer trois minutes de silence.

Le dispositif de la Ville de Paris

• Les lieux d'accueil parisiens pour les dons

La Ville de Paris a souhaité offrir des lieux d'expression à l'élan de solidarité des Parisiens. Ainsi, les **mairies d'arrondissement** se sont dotées d'un dispositif de recueil des dons, pour la plupart en partenariat avec la Croix-Rouge (dans ce cas, les dons sont reçus sous forme de chèques libellés à l'ordre de "Croix-Rouge Séisme Asie"). Cet accueil est assuré par des bénévoles de la Croix-Rouge et/ou par des personnels bénévoles des mairies aux jours et heures d'ouverture des mairies (en général de 8 h 30 à 17 h et nocturne un soir). Les moyens ainsi collectés contribueront notamment au soutien médical et à l'approvisionnement en eau potable des populations sinistrées.

• Une cellule de soutien psychologique

Toutes les personnes concernées intimement par la catastrophe en Asie du Sud-Est qui souhaitent un soutien psychologique peuvent appeler la cellule d'urgence médico-psychologique du Samu de Paris au 01 44 49 23 09.

• Les moyens financiers

Une aide exceptionnelle destinée aux ONG mobilisées à cette occasion a été votée lors du Conseil de Paris de janvier par la municipalité.

• La mobilisation sur le thème de l'eau

La Ville de Paris met à disposition de la Croix-Rouge française et des autres ONG son stock de secours de 720 000 litres d'eau de source pour venir en aide aux populations d'Asie du Sud-Est qui ne peuvent avoir accès aux unités de potabilisation d'eau, faute d'électricité. Un premier envoi de 22 000 litres a eu lieu le 8 janvier. Cette opération a été rendue possible grâce au partenariat développé avec Château d'Eau-Danone et la Sagep (Société anonyme de gestion des eaux de Paris). Par ailleurs, la Sagep a fourni à la Croix-Rouge française du matériel de désinfection.

• Une veille permanente

Bien entendu, la Ville de Paris, en contact dès l'annonce de ce drame avec l'ensemble des autorités nationales, des ONG, mais aussi des associations représentatives des Parisiens originaires des pays atteints, veillera à compléter ce dispositif en fonction des besoins exprimés à la fois pour l'aide d'urgence et, à plus long terme, pour contribuer à l'action de réhabilitation et de reconstruction dans les pays touchés par la catastrophe.

• Contact spécial pour les familles

Un numéro spécial a été mis en place au Quai d'Orsay pour les familles : 0 800 174 174

Adresse électronique de la cellule de crise : crise.reponse@diplomatie.gouv.fr

Site internet : www.diplomatie.gouv.fr

➔ Tout le dispositif de la Ville sur www.paris.fr

POUR FAIRE UN DON À UN ORGANISME

• ACTION CONTRE LA FAIM
4, rue Niepce - 75014 Paris
ou www.acf-fr.org



• LE COMITE DE SECOURS INTERNATIONAL (COSI)
BP 121 - 07203 Aubenas Cedex
ou www.cosifrance.com



• LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE, Séisme Asie,  CROIX-ROUGE FRANÇAISE
BP 100 - 75008 Paris
ou www.croix-rouge.fr

• FONDATION DE FRANCE, Solidarité Asie du Sud, BP 22 - 75008 Paris
ou www.fdf.org



• HANDICAP INTERNATIONAL
Raz-de-marée, 69361 Lyon
ou www.handicap-international.fr



• MEDECINS DU MONDE, Urgence Raz-de-marée Asie,
BP 100 - 75018 Paris,
ou www.medecinsdumonde.org



• UNICEF, Urgence séisme Asie du Sud,
BP 600 - 75006 Paris
ou www.unicef.asso.fr



• SECOURISTES SANS FRONTIÈRES
Toutes les infos et contacts sur le site
www.ssf-france.org



• SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE,
Secours catholique
BP 455 - 75007 Paris
ou www.secours-catholique.asso.fr



• SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
BP 3303 - 75123 Paris cedex 3
ou www.secourspopulaire.asso.fr

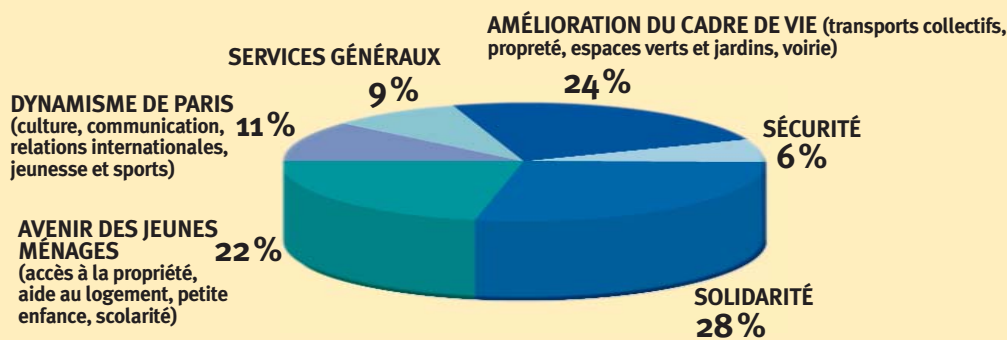


Un budget solidaire

Aide aux jeunes ménages, logements sociaux et nouveaux équipements publics de proximité... le budget 2005 met l'accent sur la solidarité.

BUDGET 2005 DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE

Répartition des dépenses de fonctionnement (hors charges financières)



SOLIDARITÉ : 1 289 Millions €
 AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE : 1 114 Millions €
 AVENIR DES JEUNES MÉNAGES PARISIENS : 1 040 Millions €

DYNAMISME DE PARIS : 520 Millions €
 SERVICES GÉNÉRAUX : 404 Millions €
 SÉCURITÉ : 294 Millions €

Trois axes essentiels constituent le budget 2005 : l'urgence sociale, l'accès au logement et à l'emploi, et la lutte contre les inégalités. Un budget qui fait une place importante à l'investissement, en hausse de 34 % par rapport à 2004. Pour autant, et conformément à l'engagement du maire de Paris, les taux des impôts locaux restent constants pour la cinquième année consécutive. Cet effort financier s'appuie en partie sur un recours raisonné à l'emprunt.

Avec 579 € par habitant, Paris est la première collectivité locale française en termes de dépenses sociales puisque la municipalité y consacre un quart de son budget. Le soutien aux associations de solidarité sera augmenté, notamment pour celles qui assurent l'aide alimentaire. Pour lutter contre l'exclusion, 46 M€ (millions d'euros) seront alloués au Plan départemental d'insertion pour permettre à 5 800 allocataires du RMI de retrouver un emploi. Une aide de 2,3 M€ est également destinée au paiement des factures EDF pour les foyers qui risquent de se voir couper l'électricité. Par ailleurs, une nouvelle prestation pour les 18-25 ans en difficulté verra le jour. La Ville financera en outre 4 000 logements sociaux cette année, avec une meilleure répartition géographique notamment dans le centre et l'ouest de Paris. Enfin, 8 M€ seront attribués au financement de 2 000 "Prêts Paris

Logement" à 0 %, permettant l'accès à la propriété des jeunes ménages.

La lutte contre l'habitat insalubre, et en particulier l'éradication du saturnisme, voit également augmenter ses crédits (+15 %). L'aide sociale à l'enfance sera renforcée avec 254 M€ (soit 6 % de plus que l'an dernier) et 900 places supplémentaires en crèche seront créées. Par ailleurs, un budget de 22,6 M€ sera consacré à améliorer le quotidien des personnes handicapées dans la ville.

Améliorer le cadre de vie des Parisiens

La municipalité souhaite aussi porter un effort particulier sur le cadre de vie, avec un budget de 381 M€ (soit +63 % par rapport à 2004) pour le développement des transports (tramway, couloirs de bus, pistes cyclables et couverture du Périphérique). Paris contribue aussi à hauteur de 200 M€ à l'amélioration de l'offre de transports en commun en Ile-de-France. Concernant la propreté, 40 nouveaux emplois seront créés, 110 véhicules supplémentaires sont prévus pour nettoyer les trottoirs et 130 bennes au gaz naturel seront achetées. ■

Et sur paris.fr

Pour connaître tous les détails concernant le budget parisien pour 2005, consultez www.paris.fr

AIDER LES ENFANTS SOLDATS

On les appelle les enfants soldats. Agés de moins de 18 ans, filles ou garçons, ces enfants sont arrachés à leur famille, coupés de leur vie d'enfant et conditionnés pour faire



POUR SAUVER LES ENFANTS SOLDATS. SIGNEZ LA PÉTITION.

la guerre. Afin de lutter contre ce fléau, un collectif contre l'utilisation des enfants soldats a vu le jour en France en novembre dernier. Regroupant plusieurs associations (Amnesty International section française, Défense des enfants international-France, Terre des hommes France, Unicef France et Handicap international), il vise à proscrire toute forme de recrutement et de participation des enfants aux conflits. La Mairie de Paris est engagée aux côtés de l'Unicef dans le cadre de l'opération "Villes amies des enfants" dont l'objectif est de mettre fin à ces recrutements.

IMMEUBLES SURVEILLÉS

Un nouveau dispositif de surveillance des immeubles sociaux parisiens a été inauguré en novembre dernier par la Ville de Paris et sept bailleurs parisiens (Opac, Sagi, RIVP, Sageco, I3F, Logement français et Habitation confortable). Ainsi, des patrouilles automobiles surveilleront quotidiennement, de 18 h à 5 h du matin, les 52 000 logements pour répondre aux demandes d'intervention des locataires et assurer une présence humaine.

INNOVATION SOLIDAIRE

En novembre dernier, Bertrand Delanoë et Thierry Breton, P.D.G de France Télécom ont signé la charte "Parisville innovante". Dès 2005, des projets seront conduits en commun pour faciliter, grâce à l'Internet, le contact de certains malades à domicile avec leur médecin, pour permettre l'accès des personnes handicapées aux services publics, scolariser des enfants hospitalisés, faciliter l'information touristique, valoriser le patrimoine photographique de la Ville de Paris ou encore pour faire progresser l'accès des entreprises au haut débit.



Paris se rapproche de sa

Pour construire une métropole dynamique, solidaire et plus agréable à vivre, Paris et les communes limitrophes inventent une nouvelle manière de travailler ensemble.



Chaque jour, près d'un million de personnes viennent travailler à Paris. Phénomène moins connu, quelque 300 000 Parisiens font le chemin inverse. Pour raison professionnelle, pour faire leurs courses ou profiter de leur temps libre, les habitants des autres communes franciliennes partagent, de fait, avec les Parisiens, les transports collectifs et certaines infrastructures comme le boulevard périphérique. La vie quotidienne des Franciliens n'est donc pas limitée par les frontières administratives des communes ou des départements. Depuis 2001, "Paris réinvente ses relations

avec les collectivités voisines et, à travers de multiples accords, cherche à dessiner une métropole à la fois plus équilibrée, plus solidaire et plus agréable à vivre pour tous", indique Pierre Mansat, adjoint au Maire chargé des relations avec les collectivités territoriales.

Des protocoles de coopération...

Cette façon inédite d'envisager l'avenir en commun passe notamment par la signature de protocoles de coopération entre Paris et ses voisins. Pour l'heure, 9 communes et 2 départements sont engagés dans cette

démarche. Ces accords servent de canevas pour tisser de nouveaux liens. Ils fixent des objectifs communs aux collectivités partenaires, concernant aussi bien des points très précis – comme l'amélioration de la propreté sur les espaces limitrophes, par exemple –, que sur des enjeux plus larges, comme la valorisation de la Seine avec le département du Val-de-Marne. Le transport régulier de passagers sur le fleuve est d'ailleurs à l'étude. Dernier protocole en date, celui signé le 8 novembre 2004 avec la ville de Pantin (*voir encadré paris.fr*).

banlieue

Cette coopération bénéficie d'un puissant levier via la vente de parcelles appartenant à la capitale, bien que situées extra-muros. Une particularité héritée de l'ancien département de la Seine. Paris détient ainsi 18 % du sol de Pantin. En octobre 2004, certaines parcelles de la rive gauche du canal de l'Ourcq ont été cédées afin que la Ville de Pantin puisse y installer des entreprises, une école d'enseignement supérieur et créer des logements. Ces coopérations, que le maire de Paris a souhaité "pragmatiques", ont aussi permis à Pantin de récupérer la partie parisienne de l'ensemble immobilier des Courtilières. Les questions foncières sont un enjeu important puisque Paris possède 10 000 emprises foncières en banlieue ; des terrains de quelques mètres carrés aux stations d'épuration en passant par des milliers d'hectares de terres agricoles, mais aussi pas moins de 20 000 logements sociaux. La Ville de Paris, propriétaire des canaux de l'Ourcq et Saint-Denis, y compris en banlieue, a décidé d'associer les 47 collectivités qui les bordent à un projet commun de développement.

... pour un avenir en commun

Les villes voisines de Paris sont également associées de près au travail sur les sites inscrits au Grand Projet de Renouveau

Les Parisiens au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil

Créé en 1984 par le conseil général de Seine-Saint-Denis, le Salon du livre et de la presse jeunesse est un bon exemple de la coopération engagée par Paris, avec des initiatives qui attirent de nombreux Parisiens au-delà du Périphérique. Chaque année, sont accueillis gratuitement sur ce Salon plus de 6 000 élèves des écoles parisiennes, des enfants hospitalisés dans les établissements de l'AP/HP ou suivis par les centres socio-éducatifs, les services d'aide sociale à l'enfance ou les caisses d'allocations familiales. Depuis 2002, la Ville de Paris est en outre co-productrice de l'exposition vedette de chaque édition du Salon, présentée ensuite dans les bibliothèques ou centres d'animations parisiens.



Urbain. C'est notamment le cas pour la porte Pouchet avec Saint-Ouen et Clichy. Le réaménagement de certaines portes de Paris, qui sont autant de points d'entrée dans les communes voisines, a d'ailleurs constitué un premier test.

Toujours au nord de Paris, la valorisation du potentiel économique et touristique des Puces de Clignancourt est examinée avec la Ville de Saint-Ouen. De même, le projet de couverture de la porte des Lilas a été élaboré dans un dialogue permanent avec les communes des Lilas, du Pré-St-Gervais et de Bagnolet.

Au sud, le projet de couverture du Périphérique et l'évolution du Parc des Expositions associe Malakoff et Vanves.

Des défis à grande échelle

A l'ouest, plusieurs collectivités des Hauts-de-Seine, le ministère de l'Intérieur et la Ville de Paris ont signé un Contrat local de sécurité afin de limiter les nuisances générées par le Parc des Princes les soirs de matches. La mise en commun d'équipements sportifs ou culturels est également un objectif présent dans la quasi-totalité des protocoles de coopération signés.

Par ailleurs, un travail est engagé avec les départements du Val-de-Marne et de l'Essonne pour mettre en œuvre un projet de pôle de développement économique autour des biotechnologies au sud de Paris.

C'est donc bien à une échelle dépassant les seules limites de Paris que doivent être relevés certains défis. Sur 4 % du territoire de l'Île-de-France (soit 75 communes autour de Paris) sont notamment concentrés 47 % de la population, 90 % des déplacements en transport en commun et 60 % des emplois. ■

ENSEMBLE POUR SAUVER LES BOIS

Véritables poumons verts parisiens, les bois de Vincennes et de Boulogne font l'objet de deux chartes signées en 2003 par Paris et 21 communes riveraines. Ces espaces de loisirs et de promenade constituent un patrimoine écologique de valeur, mis à mal pendant la tempête de l'hiver 1999. Les collectivités locales impliquées travaillent à leur reboisement. Des études sont en cours pour raccorder ces espaces verts à des itinéraires de circulation douce et augmenter l'offre de transports collectifs. Par ailleurs, le renouvellement des différentes concessions tiendra compte de la volonté d'offrir une palette d'activités sportives, culturelles et de loisirs accessibles au plus grand nombre. Dans le bois de Vincennes, les études pour la remise en état du jardin tropical sont d'ailleurs déjà en cours.



à Paris janvier-février-mars 2005

Et sur paris.fr

Retrouvez les actions mises en œuvre, les dispositifs et les 10 protocoles de coopération entre Paris et sa banlieue sur www.paris.fr

GROUPE UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

Paris, tes familles foutent le camp !

Toutes les études, toutes les enquêtes, tous les spécialistes s'accordent sur ce point : depuis des années, les familles quittent notre ville et les mesures prises par Bertrand Delanoë et son équipe ne sont pas de nature à enrayer cette tendance lourde.

Et ce n'est pas le Programme local d'urbanisme (PLU) présenté par le maire le 31 janvier prochain aux élus parisiens qui apportera à ce problème la moindre solution.

Premier responsable de cette hémorragie : le logement.

Comme le démontre un dossier réalisé récemment par le magazine Challenges, le Parisien y consacre près de la moitié de ses revenus, contre moins d'un quart pour le Marseillais ou un cinquième pour le Rennais ! Ne trouvant plus où se loger, les Parisiens quittent leur ville. D'où un départ de plus de 130 000 habitants en dix ans. Ce phénomène ne s'est pas ralenti : en 2003 et 2004, le départ des familles et des classes moyennes s'est accéléré devant l'immobilisme municipal. Pour preuve, la Mairie de Paris qui s'était engagée à créer 3 500 logements sociaux par an, n'en a construit que 3 550... en trois ans. Ce qui a conduit à une flambée du nombre de

demandeurs de logement qui sont aujourd'hui 120 000 alors qu'ils n'étaient que 80 000 en 2001.

Autre raison de cet exode : la baisse du pouvoir d'achat due à un envol des prix de l'immobilier. L'immobilisme municipal et une politique inefficace d'achat d'immeubles privés, majoritairement occupés par des habitants, ont entraîné un envol de la spéculation immobilière dont les familles sont les premières victimes. Comment pouvoir se loger dans un Paris où la montée des prix (progression de 72 % du prix des logements anciens depuis 1998) a rendu les grands appartements inaccessibles aux classes moyennes ? Ces dernières ont désormais le choix entre des loyers et des remboursements de crédits insupportables ou le départ de Paris.

Troisième handicap pour les Parisiens : le départ des entreprises et l'hémorragie des emplois.

Paris cumule là aussi de mauvais résultats : un taux de chômage (11,5 %) supérieur à la moyenne nationale et encore 21 000 emplois perdus en 2002 et 2003.

Et ce ne sont pas les nouvelles mesures envisagées pour réduire la place de la voiture

(réduction ou suppression de l'obligation de créer des parkings en cas de nouveaux logements et bureaux) qui inciteront les entreprises à retrouver le chemin de notre ville.

Signe tangible de cette chute de la démographie parisienne : en trois ans, une baisse de près de 3 000 du nombre d'élèves scolarisés en école élémentaire (4 % des effectifs), ce qui a entraîné la fermeture de dizaines de classes à Paris.

Ce constat alarmant, Bertrand Delanoë le connaît pourtant bien.

Les élus UMP ne cessent de le lui dresser depuis plusieurs mois, séance après séance, au Conseil de Paris. Il n'en a cure. Il bâtit tranquillement sa ville, une ville-musée, réduite à ses seules attractions touristiques et culturelles, repliée sur elle-même et réservée aux riches et aux célibataires. Sourd à nos propositions, le maire de Paris boucle fièrement sa troisième tournée de comptes-rendus de mandat en se félicitant de son premier bilan de mi-mandat et ose dire aux Parisiens qu'il les aime. A ceux qui peuvent encore rester...

➤ **Jack-Yves Bohbot, conseiller de Paris, vice-président du groupe UMP**

GROUPE COMMUNISTE

PLU : quel dessein pour Paris ?

Le Conseil de Paris va adopter le 31 janvier son projet de Plan local d'urbanisme (PLU) qui sera ensuite soumis à enquête publique. Ce document fixera les règles d'utilisation des sols. Il proposera aussi des zones d'aménagements.

Mais au-delà, pour être utile, le PLU doit être au service d'un projet urbain, d'un dessein pour les Parisiennes et les Parisiens. C'est essentiel. En ce qui nous concerne nous avons proposé que ce projet s'articule autour de quatre objectifs majeurs pour Paris.

Le premier objectif réside dans la nécessité d'augmenter l'offre de logements publics de qualité, accessibles notamment aux couches populaires et moyennes.

Cette volonté, pousse déployer, a le plus grand besoin d'une politique forte.

Le deuxième objectif est celui de la reconquête économique, donc de la création d'emplois.

Il n'y aura ni dynamisme urbain, ni réduction durable du chômage si l'espace parisien ne propose pas une offre foncière importante et variée qui favorise le développement économique et non la spéculation immobilière.

Le troisième objectif doit être d'améliorer le cadre de vie, donc d'être attentifs à la création d'espaces verts, d'équipements et au développement des transports collectifs et des circulations douces.

Relever ces défis nécessite de poursuivre le dialogue sur les formes futures de la ville, sur l'architecture. Il faut le faire avec l'exigence de respecter la morphologie du patrimoine bâti de Paris, apprécié pour sa beauté tout en s'ouvrant à la création.

Enfin, le quatrième objectif est d'amplifier encore nos relations avec les collectivités voisines pour réaliser ensemble des projets de coopération diversifiés.

C'est autour de ces objectifs que les élus communistes entendent poursuivre le débat sur le PLU.

➤ **Jacques Daguene, conseiller de Paris, élu du 11^e**

GROUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE

La solidarité, c'est l'honneur de Paris

Le rayonnement d'une ville, et a fortiori d'une capitale, ne se mesure pas qu'au nombre de ses monuments historiques ou à son attractivité économique. Certes Paris, de ce point de vue et de bien d'autres, est bien dotée. Mais pour Bertrand Delanoë et la majorité municipale, l'honneur d'une ville, c'est aussi la capacité qu'elle a à organiser la solidarité à l'égard des personnes les plus fragiles. Paris est la première collectivité territoriale française pour la dépense sociale par habitant. Pour l'année 2004, c'est 1,577 milliard d'euros qui ont été consacrés à l'effort social. Témoin de cette volonté, le budget 2005 se situe dans cette continuité. Mais les situations d'exclusion et de précarité subsistent et sont accentuées par les choix de politique économique de l'actuel gouvernement et par l'insuffisance des crédits de l'Etat qui s'apparentent à un inacceptable désengagement.

Depuis trois ans, outre le soutien aux seniors et l'intégration des personnes handicapées, l'aide aux personnes les plus démunies est une priorité de la politique municipale. Nourriture, hébergement, soins médicaux : au cœur de l'hiver, tous les dispositifs de lutte contre l'exclusion sont renforcés, sans oublier les

programmes à plus long terme. Sous l'impulsion de Gisèle Stievenard, adjointe chargée de la solidarité et des affaires sociales, c'est la création de deux nouveaux centres d'hébergement d'urgence dans le 10^e arrondissement. Grâce à ces centres, ce sont en tout près de 900 places qui sont mobilisées par la Ville. Parallèlement à la construction de nouveaux lieux, la Ville poursuit son programme d'humanisation des grands centres d'hébergement déjà existants. Ces réhabilitations sont conduites pour qu'exclusion ne rime plus avec indignité.

L'aide alimentaire aux Parisiens les plus en difficulté reste également une priorité pour la municipalité. La Mairie a doublé les subventions directes accordées aux organismes ayant investis en ce domaine. Avec le restaurant Baudricourt et Cœur de Paris, ce sont 2 000 repas qui sont servis quotidiennement. Un nouveau restaurant social, géré par les Restos du Cœur, ouvrira en février dans le 19^e arrondissement et permettra de renforcer la restauration assise, plus digne et plus humaine que la distribution de repas dans la rue. Depuis 2003, un restaurant social, également géré par les Restos du Cœur, est ouvert dans le 13^e arrondissement.

Au-delà de ces aides de première urgence, la Ville développe d'autres formes d'aides sociales telles que les allocations exceptionnelles pour faire face à des difficultés financières temporaires, les diverses aides au logement, les avantages EDF, la multiplication des Espaces Solidarité Insertion qui assurent un accueil personnalisé aux personnes victimes d'exclusion, qu'il soit d'ordre médical, psychologique ou social.

Mais la volonté politique de la majorité municipale, aussi grande soit-elle, ne pourra pallier la défaillance organisée par l'actuel gouvernement. Les élus socialistes et radicaux de gauche seront très vigilants quant à la mobilisation des crédits nationaux au titre de la solidarité nationale, nécessaires à la prise en charge des Parisiens les plus précarisés alors que ceux consacrés à la politique de la ville baisseront de 20 % en 2005 et que les subventions accordées aux associations œuvrant localement en ce domaine ont vu leur montant divisé par deux. Parce que c'est à cela aussi que se mesure l'honneur d'un pays.

➤ **Patrick Bloche,**
président du groupe socialiste
et radical de gauche

GROUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

Incivilités

L'évolution des conditions de vie en milieu urbain en général, et dans la capitale en particulier, les erreurs d'urbanisme flagrantes des années soixante dans les banlieues, les difficultés économiques avec le chômage des jeunes, forment un ensemble détonnant qui entraîne un développement de ce que l'on appelle communément les "incivilités".

Terminologie pudique voire élégante qui recouvre des réalités très diverses.

Quoi de commun en effet entre le laxisme des propriétaires de chien contribuant à la pollution de nos trottoirs et celui de cyclistes, malheureusement de plus en plus nombreux, ne respectant ni les feux rouges, ni les sens interdits en toute impunité ?

Quoi de commun entre les tagueurs salissant et défigurant nos immeubles et les agissements d'une minorité raciste et violente de supporters du PSG ?

Quoi de commun entre les motos qui, circulant en "échappement libre" génèrent une pollution sonore et les bandes de jeunes qui s'affrontent avec violence sur les Champs-Élysées ?

Quoi de commun entre ceux qui salissent la ville en jetant par terre papiers, journaux, débris divers et ceux qui, avec des méthodes de plus en plus sophistiquées, dévalisent les appartements en n'hésitant pas à pratiquer des agressions y compris envers les personnes âgées ?

Peu de choses sauf que le terme "d'incivilités" est en vérité bien inapproprié.

Et que pour rendre la vie à Paris plus agréable et détendue, il conviendrait que l'équipe municipale manifeste une autre détermination.

Police municipale, prévention, verbalisation, autant d'actions réelles que les Parisiens appellent de leurs vœux.

Paris Plage et la Nuit Blanche ne peuvent remplacer une politique volontaire et rigoureuse pour améliorer la vie quotidienne dans notre beau Paris.

➤ **Yves Galland,**
président du Groupe UDF

GROUPE LES VERTS

L'eau à Paris, préservons une richesse essentielle et fragile !

Aujourd'hui, à Paris, coule à notre robinet une eau d'excellente qualité à un prix très inférieur aux eaux en bouteille pour des propriétés très voisines. Il nous faut cependant rester vigilants pour préserver cette inestimable richesse. De source ou de rivière, l'eau est de plus en plus menacée par des pollutions diverses : rejets organiques et métalliques, nitrates, phosphates, produits phytosanitaires, pesticides... Ces pollutions engendrent des mutations du milieu et un appauvrissement de la faune et de la flore qui génèrent des traitements pesant de plus en plus sur la facture. Depuis une loi de 1964, la gestion de l'eau s'effectue pour Paris au niveau du bassin Seine-Normandie, dans le cadre d'un Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) qui définit les grandes orientations de la gestion de la ressource. D'ici à 2009, ce Schéma directeur doit être révisé

afin de prendre en compte les recommandations européennes de bon état des eaux à l'horizon 2015. La directive européenne prévoit également la participation la plus large du public, pour garantir une véritable transparence dans le processus d'élaboration de la politique de l'eau et de son prix. C'est pourquoi tous les Parisiens seront consultés à partir de mai 2005 puis à nouveau à la fin de l'année 2007. Les enjeux sont très importants : protéger la santé et l'environnement en améliorant la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, anticiper les situations de crises (inondations, sécheresse) et surtout promouvoir un financement équilibré et équitable : aujourd'hui, les particuliers sont plus fortement taxés que les industriels et surtout que les agriculteurs. On est loin du principe pollueur-payeur qu'il faudrait appliquer ! Par ailleurs, le gouvernement a, cette année, fortement ponctionné le budget des agences

de l'eau qui gèrent les bassins, les mettant en difficulté pour tenir l'objectif fixé de bonne qualité des eaux en 2015.

Les élus Verts, à Paris, continueront de défendre des politiques de prévention et de préservation de la ressource (limitation des rejets polluants en développant de meilleures pratiques, amélioration du traitement des eaux usées...). Mais au-delà des gestes quotidiens de préservation de l'eau, qu'il conviendrait d'apprendre à tous dès le plus jeune âge, votre mobilisation à cette consultation est nécessaire. Car il est de notre responsabilité et de l'intérêt de tous de veiller à cette ressource, essentielle et si fragile.

➤ **Nicole Azzaro, vice-présidente du groupe Les Verts**

➤ **Anne Le Strat, conseillère de Paris et présidente directrice générale de la Sagep-Eau de Paris**

GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

Pour une vraie vie démocratique

Le 7 novembre dernier, la mairie du 11^e arrondissement a choisi d'organiser un référendum invitant les habitants du quartier Roquette à se prononcer sur la poursuite de l'opération Paris respire. Il s'agissait ainsi, dans un souci de démocratie participative cher à la majorité municipale depuis 2001, d'associer pleinement les citoyens à la vie de la cité.

Les Parisiens doivent avoir la possibilité de s'exprimer sur des questions qui touchent à leur cadre de vie, notamment en matière d'aménagement urbain et qui les engagent sur la durée en changeant sensiblement certaines de leurs habitudes. Aussi 80 % des votants ont opté pour le "dimanche sans voiture". Telle est la conception des élus de notre groupe de

démocratie qui fait réellement des citoyens des acteurs de la politique de la ville.

Naturellement, il ne s'agit pas d'opposer "démocratie participative" à "démocratie représentative". Les scrutins comme celui du 11^e arrondissement doivent permettre d'associer les citoyens sans pour autant faire perdre de vue que les élus, investis de la légitimité des urnes, ont une obligation de décision.

La participation relativement faible à cette consultation ne doit pas faire oublier l'impérieuse nécessité de poursuivre ce type de consultations chaque fois que l'avenir de Paris, de son cadre de vie et du quotidien de ses habitants est en question. Les engagements de

notre majorité municipale ont pour corollaire une étroite association des citoyennes et des citoyens à l'édification d'un Paris chaleureux où chacun trouve sa place. Les élus du Mouvement républicain et citoyen continueront de prendre toute leur part à cette mission en ayant toujours à cœur de faire des Parisiennes et des Parisiens de véritables protagonistes de la vie de leur ville.

Bien évidemment, cette politique aura d'autant plus de chances de réussir que chacun y prendra sa part : on ne peut pas faire le bonheur des gens contre leur gré.

➤ **Georges Sarre, président du groupe du Mouvement républicain et citoyen**

Ces tribunes n'engagent pas la Rédaction du magazine.